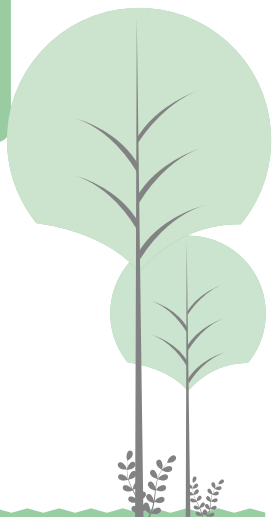


Audenge
Grandeur nature

**BALADES
CITOYENNES
2023**

**COMPTE-RENDU DE
LA BALADE CITOYENNE
MARDI 20 JUIN à 18h**

Rue du Teychan



Chères Audengeoises, Chers Audengeois,

Suite aux réunions de quartiers organisées par la ville, je m'engage à me déplacer dans certaines rues pour échanger avec les habitants. Le principe est de cheminer ensemble pour discuter sur place des préoccupations concernant notre cadre de vie. Lors du cheminement, les habitants sont invités à se concerter autour du plan de leurs quartiers, pour localiser les points abordés ensemble. Suite aux balades citoyennes, des études et des travaux peuvent être engagés en accord entre l'expertise technique et l'expertise habitante.



Nathalie LE YONDRE
Votre Maire

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several sweeping lines that form the name 'Nathalie Le Yondre'.

Une question !



**Retrouvez les instances, la démarche, les comptes-rendus sur la plateforme participative de la ville d'Audenge :
audengedemocratieactive.com**

Les différents sujets abordés lors de la balade du quartier du Courtiou

Point Sécurité

Nous avons échangé avec les habitants sur la volonté de remettre en place des panneaux de signalétique sur le secteur. Nous devons installer un panneau stop au niveau du virage dangereux. Puis mettre des panneaux de voie sans issue au début de la rue et de rappel du 30km/heure.

Point Travaux

Dans le quartier, des travaux ont été effectués par le SIBA concernant l'assainissement et les eaux pluviales. Les travaux coûtaient plus de 300 000€, mais la mairie a souhaité accompagner les travaux avec la réfection de la voirie ce qui ajoute 100 000€ à l'enveloppe initiale.

Il a été demandé si le rond-point enherbé pouvait être enlevé : il nous paraît important de garder des espaces enherbés permettant l'infiltration au sol des eaux pluviales, mais nous pouvons réfléchir à l'aménagement de l'espace afin d'assurer la bonne circulation sur ce secteur.

Nous rappelons que les stationnements doivent s'effectuer à l'intérieur des parcelles pour assurer la gestion des eaux pluviales dans les sols, cela permet également de ne pas détériorer les bas-côtés.

Nous rappelons que nous n'avons plus volonté d'imperméabiliser les bas-côtés. Actuellement, il n'est plus souhaitable d'imperméabiliser les sols, nous devons préserver nos ressources et laisser les eaux pluviales s'infiltrer dans nos sols.

Point Moustiques

La présence du SIBA nous a permis d'échanger sur les moustiques, nous avons expliqué la lutte contre les moustiques communs effectués par le SIBA. Nous rappelons que les moustiques communs ont des gîtes larvaires identifiés sur le bassin d'Arcachon qui sont traités annuellement par le SIBA. Concernant les moustiques tigre, ils ont une aire de vol limitée à 100 mètres, ils agissent donc dans un périmètre limitée, les gîtes se trouvent partout dans de petites quantités d'eau. Chacun doit prendre ses mesures contre les moustiques.

Les agents du SIBA ont testé des moyens de lutte contre les moustiques, certains se sont avérés inefficaces et d'autres ont une petite efficacité, mais sur une petite zone et parfois très coûteuse notamment celles reposant sur des recharges. Ces solutions n'étant pas adaptées pour les espaces publics, elles ne peuvent pas être une solution permanente.

Retrouvez l'ensemble des moyens de lutte contre les moustiques et les informations sur le site du SIBA : <https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competences/la-lutte-contre-les-moustiques>



ICI
COMMENCE
LA MER

Zéro mégot
dans la nature
ou dans la rue

Le Bassin d'Arcachon,
je l'aime,
je le préserve

Une nature préservée, des activités maritimes qui respectent le milieu, une identité unique.

Vous vous trouvez au sein du Bassin d'Arcachon, reconnu parc naturel marin en raison de son caractère exceptionnel. Ne jetez pas vos mégots dans la nature, gardez-les avec vous jusqu'à la prochaine poubelle ou cendrier de rue !



Bassin d'Arcachon